

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21<sup>ème</sup> année - N° 3682 - Lundi 27 Juillet 2020 - Prix : 200 Fc

## Hamid Saïd Jaffar élu maire de Moroni



Hamid Jaffar élu Maire de Moroni.

*Le bras de fer pour la conquête de la Mairie de Moroni a pris fin vendredi dernier. Une surprise ! Hamid Saïd Jaffar El-macelie devient le premier administrateur de l'hôtel de ville de Moroni, avec un écart de deux voix sur son adversaire.*

**L**e jeu de ping-pong entretenu depuis 5 mois par les candidats à l'élection communale de Moroni a pris fin vendredi 24 juillet dernier.

LIRE SUITE PAGE 3

### POLITIQUE

## L'opposition s'érige en front commun contre le régime

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

### Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Juillet 2020

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

18h 00mn

Fadjr : 05h 14mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 15mn

Maghrib: 18h 03mn

Incha: 19h 17mn



## LANCEMENT DU PROJET FACILITÉ EMPLOI

## Vers la réduction du taux de chômage des jeunes comoriens

Le 25 juillet dernier, le président de la République a officiellement lancé le projet « facilité emploi » financé par la France, afin de concrétiser son slogan de 2016 « un jeune, un emploi ». Financé à hauteur de 2 milliards de francs comoriens, le projet consiste à satisfaire cette majorité de jeunes comoriens victimes du chômage.

Formis le principe de réduire un taux de chômage qui s'est fortement accru au cours de ces dernières années, le projet « Facilité emploi » financé par l'Agence française de développement, tend à renforcer également les capacités techniques des bénéficiaires telles que la Maison de l'emploi et les organisations de la société civile. Promouvoir des activités professionnelles en faveur des jeunes comoriens est désormais un moyen consenti par le gouvernement dans l'ambition de retenir les jeunes convaincus de pouvoir bâtir leur avenir en dehors du pays. Selon le président de la République, agir pour le bien-être des jeunes est une

primauté. « Vaut mieux tard que jamais car malgré le retard, aujourd'hui on offre aux jeunes l'opportunité de montrer ce qu'ils ont de meilleur et de quoi ils sont capables », explique Azali Assoumani. Pourquoi les jeunes et le travail ne font qu'un ? Le chef de l'Etat considère que les jeunes constituent « la retraite » et « l'espoir » pour leurs familles et sont des grands piliers du Plan Comores-émergentes (PCE).

Au sens de l'engagement, l'Ambassadrice de France à Moroni montre à son tour l'importance de l'emploi des jeunes de ce pays. « Il faut que les jeunes se lancent et apportent leurs projets pour contribuer au développement économique dans lequel la contribution du menuisier, de l'artisan, du pêcheur et de l'agriculteur est non négligeable », a encouragé Jacqueline Bassa-Mazzoni, qui a exhorté cependant l'appui du secteur bancaire faute duquel beaucoup de projets seront aux arrêts. « Le financement dans le secteur productif permet d'oxygéner l'économie », dit-elle avant de se réjouir de l'appui financier de l'AFD dont 52 000 euros déjà enga-



Lancement du projet Facilité Emploi.

gés sur la concrétisation dudit projet en 2019 et que 32 000 euros sont en cours de mobilisation pour l'année 2020.

Pour que le projet évolue dans le sens voulu, une unité de gestion est instituée à la Maison de l'emploi (MDE) pour recevoir les projets

bancables dans le but de veiller sur la faisabilité de la conception jusqu'à la réalisation. Le projet implique bien la MDE qui assure les liaisons entre employés et employeurs. Pour rappel, le projet « Facilité emploi » est lancé dans l'objectif de lutter contre la pauvreté

tout en améliorant les revenus de la population au moyen d'une autosuffisance alimentaire et à renforcer les capacités et techniques des bénéficiaires à l'instar de la MDE et les organisations de la société civile.

Kamal Gamal

## ÉLECTIONS MUNICIPALES À ANJOUAN

## Orange a battu la CRC à Mutsamudu

L'élection du Maire de Mutsamudu s'est passée dans des conditions inhabituelles. On a interdit à la presse d'y assister et la zone était bouclée par l'armée. A l'issue du vote, la liste du parti Orange l'emporte devant celle de la CRC.

Les élections municipales ont eu lieu en fin de semaine dernière à Anjouan. Et le camp de la CRC a boycotté le processus en abandonnant la salle après avoir signé la liste de présence. « La CRC n'était pas intelligen-

te du tout », déplore Zarouki Bourhane du parti Orange. De son côté Ahmed Salim alias Salomon candidat de la CRC, a qualifié de « n'importe quoi » ces élections. « Les élections sont passées dans des conditions non démocratiques. Juste cinq chefs de villages qui sont juridiquement appelés à voter au lieu de 15 », dit-il, avant de préciser que « ce sont les cinq qui sont payés par la fonction publique ».

Non informé officiellement sur les installations des conseillers municipaux, le gouverneur de l'île autonome d'Anjouan, Anissi

Chamssidine n'a pas tardé à régir en signant une réquisition arrêtant le processus électoral. « Nous requérons le commandant de la gendarmerie de suspendre lesdites élections pour permettre de réunir toutes les conditions nécessaires de leur organisation dans un climat d'apaisement et de sérénité », lit-on dans cette réquisition.

A Ongojou, les résultats affichés au tableau donnent encore battu le candidat CRC en faveur de Saindou Chibaco, candidat indé-

pendant. Ces résultats sont contestés par l'équipe perdante qui prévoit des recours. Le Ministre de l'intérieur et le Président de l'assemblée nationale se seraient rendus sur place, selon nos sources.

Plusieurs communes devraient élire leurs maires hier dimanche 26 juillet. À 9h12, les élections à Bambao Mtsanga sont perturbées et les causes seraient liées à des fausses listes, ce qui a nécessité l'intervention des forces de l'ordre.


Retour à Mremani dimanche

matin, le parti Orange aurait encore gagné. Le candidat Mohamed Rassoul a battu son adversaire du parti Crc avec un score de 14 contre 12. Il faut noter que tous les candidats en lice dans ces élections appartiennent à la mouvance présidentielle mais ceux qui ont porté le logo CRC seraient impopulaires, excepté ceux de Tsembehou et quelques mairies.


Nabil Jaffar



Zarouki Bourhane élu maire de Mutsamudu.



## AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) Commis à l'Administration et au Registry/ICS-4. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler** en ligne au liens uivant :

- Poste de Commis à l'Administration et au Registry.  
[https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=31694&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=31694&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

**Le délai de soumission des candidatures est fixé au 31juillet 2020.**

**Remarques :**

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

## Hamid Said Jaffar élu maire de Moroni

Et Hamid Said Jaffar El-Macelie remporte la mairie, devenant le premier administrateur de l'hôtel de ville et cela, en présence de tous les conseillers municipaux. Cette victoire, Hamid Djaffar l'a arraché avec le soutien de Mohamed Abdallah alias Momo tête de liste de Dji Dzima. Ce dernier s'est rallié au dernier moment au candidat Hamid, permettant à la liste Orange de gagner. Pour rappel, dès l'annulation du scrutin du 11 avril dernier, la liste Dji Dzima s'est liée avec les autres listes à savoir Moroni Pour Tous et la CRC, pour dénoncer des fraudes imputées au parti Orange du ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou. Ce revirement de situation de dernière minute a valu à Momo les critiques de son propre

camp perçu comme un « traître ». Selon nos informations, il serait le seul de la liste à se désister.

Il est à noter que l'élection devrait se tenir le 23 juillet dernier mais faute de quorum, elle a été reportée au 24 juillet. La partie adverse à savoir Moroni Pour Tous et la CRC ont juré de ne pas se présenter aux élections pour non-respect des textes. Lors de ces communales, le parti Orange a remporté les élections dans 9 communes à savoir, celle de Moroni, Bambao ya Mboini, Bambao ya Hari, Isahari, Dimani, Washili ya Djou et Washili ya Mboini, Hamahamet, Nyuma Mdro et Mboinkuu.

Andjouza Abouheir

## Qui est Hamid Said Jaffar ?

Hamid Said Jaffar El Macelie est né le 26 août 1975 à Moroni.

Après son baccalauréat scientifique en 1996, il est parti au Maroc pour ses études supérieures où il obtient une maîtrise de Sciences et Technologies (M.S.T électronique) à la Faculté des Sciences et Techniques (F.S.T) de l'Université Moulay Ismail d'Errachidia. Il devient professeur de mathématique et physique en 2002-2003 au collège Islamique de Moroni. Ensuite, il devient directeur des Études à l'école de Management de Commerce et d'informatique, Groupe SUP'MANAGEMENT – INFOHOUSE – COMORES en 2004-2005. Il devient ensuite Conseiller Technique du Ministre des Transports, Tourisme et environnement chargé des Postes et

Télécommunications de l'île autonome de Ngazidja en 2006-2007.

De novembre à décembre 2010, il obtient un stage d'immersion professionnelle à France Télévision Publicité – Outre Mer (Régie publicitaire de FTV) Saint-Denis – Réunion où il devient en 2010, Attaché Commercial auprès de la Direction Générale de l'ORTC et conseiller technique du préfet du centre Moroni-Bambao. En Avril 2012, il devient assistant de direction à l'Entreprise de Peinture et de Décoration (EPED) et directeur de Cabinet du Président du Conseil de l'île Autonome de Ngazidja – Union des Comores en 2013-2015.

Membre actif du monde sportif et politique. Hamidi Jaffar était candidat aux élections des

conseillers de l'île de la Grande Comores (Moroni Sud) en 2009. En 2016, il devient membre du cadre de concertation des partis politiques

(Élections Présidentielles) et en 2017, il devient Président du RAPID CLUB DE MORONI. Il a élaboré pas mal des travaux, il a participé aux assises pour la lutte contre la vie chère sous le haut patronage du gouverneur de l'île autonome de Ngazidja, du Président du Conseil de l'île et du commissariat aux finances. Il a participé également à l'élaboration du Règlement Intérieur de la Préfecture du centre.

AA

### POLITIQUE

## L'opposition s'érige en front commun contre le régime

*Ce n'est une surprise pour personne. Accablée par le régime d'être à l'origine de toutes les tentatives de déstabilisation du pays, les partis d'opposition constitués en Front commun qualifie l'extradition de Inssa Mohamed Bobocha de « kidnapping ». Pour eux, il n'y a rien de légal dans cette procédure.*

La guerre de salive entre Azali Assoumani et les groupements politiques de l'opposition est loin d'être terminée. Dans une sortie médiatique samedi dernier, l'opposition qui s'est constituée en front commun des forces vives contre la « dictature » et pour la tournante de 2021 à Ndzouani et de 2026 à Moili, est revenue sur l'arrestation de Inssa Mohamed alias Bobocha. Pour les conférenciers, il ne s'agit rien d'autre que « d'un kidnapping ». « La réalité est que l'opération ressemble fort à s'y méprendre à un gangstérisme caractérisé et à un kidnapping à partir d'un territoire étranger en dehors de toutes les procédures régulières mises en place par les conventions internationales en matière d'arresta-

tion et d'extraditions des personnes », explique l'opposition.

Pour eux, « il est inadmissible qu'un comorien vivant à Majunga ait fait l'objet d'une extradition » et surtout que, sans preuve à l'appui, « aucune juridiction malgache siégeant dans cette ville n'avait eu à se prononcer sur ce cas précis ». Sans remettre en cause l'existence d'un accord d'extradition entre les deux pays, l'opposition s'indigne que cette arrestation soit présentée « comme une prouesse et un fait d'arme faisant date en même temps qu'un succès diplomatique ». « Les comoriens s'interrogent sur l'existence d'un accord d'extradition entre leur pays et Madagascar et demandent à connaître la procédure suivie pour obtenir en un laps de temps aussi court l'extradition d'une personne », exigent-ils.

Pour les conférenciers, cette affaire est une suite logique des agissements du régime en place qui selon eux « nous a habitués à une marche sur deux jambes, l'une étant le chant de sirène de l'émergence de 2030 et l'autre les complots à répétition que les services brillent à inventer à intervalle régulier, pour ensuite



accuser les opposants et les emprisonner à tour de bras ». Revenant ainsi sur les dernières affaires notamment celle des clous sur le tarmac de l'aéroport de Fomboni, celle du gendarme, celle de l'insurrection armée à Mutsamudu et celle de l'assassinat du commandant Faissoil Aboubacar, du major Moutu et de Salim Nassor à Kandani, l'opposition regrette qu'aucun jugement n'ait été rendu à ce jour « dans la clarté et la transparence ». « Il s'é-

vertue à mettre ses propres forfaits sur le compte de l'opposition », s'indignent-ils. Pour l'opposition « rien ne peut sauver ce régime de la colère du peuple, excédé par ces crimes et ces forfaits, décidé à obtenir son départ et à construire un Etat de droit ».

Les partis d'opposition mettent en place un front commun avec l'objectif de « mettre fin à ce régime dictatorial, illégal et illégitime afin de restaurer l'Etat de droit et la

démocratie ». De ce fait, il a été annoncé la création d'un centre de coordination national chargé d'harmoniser les actions à mener.

A.O Yazid

### ELECTIONS COMMUNALES

## Le parti Orange sort victorieux

*Alors que jusqu'ici tout semblait perdu pour le parti Orange, de l'actuel ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou, il s'en est bien sorti en remportant 49 des 52 communes sur l'ensemble du territoire national. S'imposer dans les trois grandes villes, Moroni, Fomboni et Mutsamudu, apparaît plutôt comme une prouesse pour le parti Orange et de son leader, face à la Crc du président Azali, resté jusqu'ici son principal allié au sein de la Mouvance présiden-*

*tielle. Une victoire obtenue aussi grâce à l'absence de l'opposition qui a boycotté le scrutin.*

Face à une situation qui ne tournait pas à son avantage, le parti Orange s'en est plutôt bien sorti. Jusque-là considéré comme l'outsider lésé, le parti de Mohamed Daoudou alias Kiki se positionne bien. Malgré les tensions avec la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC), principal parti au pouvoir, qui ont

suscité des rumeurs d'un probable non reconduction de Kiki au prochain Gouvernement, le parti Orange a su s'imposer. A la grande surprise, ils ont obtenu 10 maires sur les 18 installés à Ngazidja dont celui de Moroni, capitale de l'Union des Comores en plus des trois députés.

Sur les cinquante-quatre (54) communes du pays, la formation politique de l'actuel ministre de l'intérieur en a obtenu 49 au total dont celles des trois (3) grandes villes à savoir Moroni, Mutsamudu et

Fomboni. La réponse cinglante que le principal allié du régime donne à ses détracteurs de la CRC l'ayant critiqué tout au long de la campagne des législatives. Ayant rejeté l'idée d'une fusion entre son parti et la CRC, Mohamed Daoudou s'est imposé dans ces dernières en battant le candidat de la CRC dans l'Itsandra Sud, soutenu par le ministre de la justice Mohamed Ousseine Djamililaili.

A.O Yazid

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## EDUCATION

# Des cours de soutien pour booster les élèves du Lycée de Moroni

*Pour aider les élèves à préparer les examens nationaux, les enseignants du Lycée de Moroni ont décidé de faire des cours de soutien gratuits pour les aider à obtenir de bons résultats.*

C'était le 1er juillet dernier que les élèves ont repris le chemin de l'école. Depuis la reprise des cours, les enseignants du Lycée Said Mohamed Cheikh de Moroni se donnent à fond et ont décidé de mettre en place des cours de soutien gratuits. Selon le proviseur du Lycée, cette initiative va permettre aux enfants de rattraper le temps perdu mais aussi rehausser leur niveau. « Les enseignants ont montré leur bonne posture. Ils s'engagent à fond pour que les élèves soient prêts aux examens. Ils méritent une mention spéciale pour leur dévouement à renforcer le niveau des élèves. Les autres établissements scolaires doivent faire pareil », avance le proviseur du lycée.

Ce dernier salue ce geste de solidarité et de noblesse du corps enseignant. « Mes collègues ont doublé la mise. Ils travaillent d'arrachepied pour le bien des élèves. Et ça commence à donner des fruits, car on est en avance. Avec ces cours de

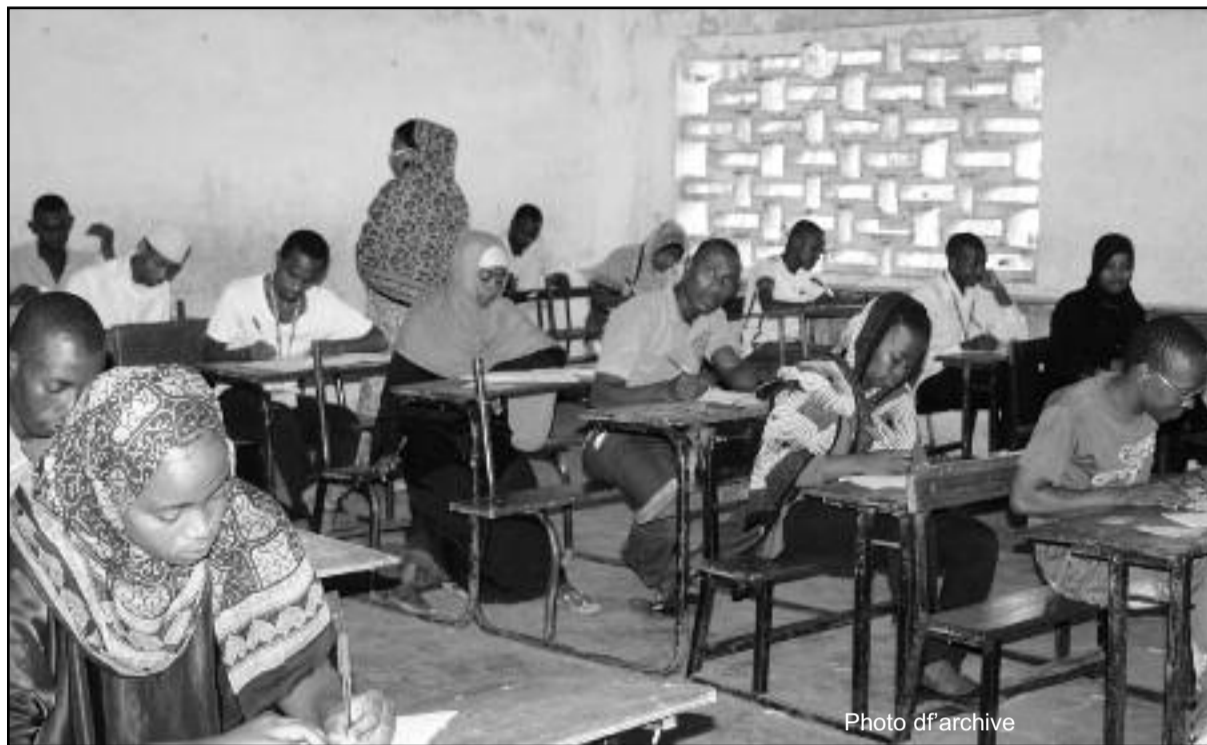


Photo d'archive

soutien, les élèves commencent à se retrouver. Je pense que d'ici la fin du mois, les jeunes seront capables d'affronter les épreuves », rassure-t-il. Il a rappelé que ses collègues ont apporté leur soutien dans cette crise sanitaire. « Le syndicat des enseignants a octroyé des masques dans les écoles au niveau national. Ce qui a permis au ministère de l'éducation

de réussir la rentrée scolaire », avance-t-il, en rappelant que l'université des Comores en a bénéficié aussi.

Un enseignant du LSMC a montré à son tour qu'avant d'être enseignant, on est parent. « Chaque parent rêve de voir son enfant monter les échelons pour aller plus loin. Et pour ça, il faut qu'il obtienne son

baccalauréat. Comme nous sommes des parents avant d'être des enseignants, il est normal d'organiser ces cours de soutien. On espère avoir des bons résultats aux examens », dit-il. De leur côté, un des élèves a salué le bon geste des enseignants et espère réussir aux examens. « Nos professeurs nous aident beaucoup et ces cours de soutien corrigent nos

lacunes », montre Djaffar Ali, élève de la Terminal A4, avant de soutenir que « souvent, on dit que les profs ne pensent qu'à eux, ne font que réclamer des salaires et ce n'est pas vrai. Car je peux vous dire que depuis la reprise des cours, ils se donnent à fond, en nous donnant des cours de soutien gratuits ».

Rappelons qu'avant la reprise des classes, le ministère de l'éducation nationale avait mis en place des cours télévisés. Mais pas manque d'électricité dans beaucoup de régions, certains élèves éloignés de la capitale n'ont pas eu la chance de les suivre. C'est dans ce contexte que les profs du lycée de Moroni ont décidé de mettre en place ces cours de soutien afin de booster les élèves pour être prêts aux examens.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores  
Le devoir d'informer,  
la liberté d'écrire



### AVIS D'APPEL A PROPOSITION N°LRFP\_2020\_9157589

unicef pour chaque enfant

L'offre ne sera considérée que si le numéro de l'appel à proposition figure sur les enveloppes correctement scellées.

**AVIS D'APPEL A PROPOSITION**  
Pour les travaux de réhabilitation de salles de classe en  
Union des Comores

Date d'émission : **27/07/2020**  
Dépôt des propositions au plus tard : **17/08/2020**  
à **14H00**

Pour améliorer l'accès à l'éducation de base dans le primaire public, le Ministère de l'Éducation Nationale, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et de ses partenaires Education Cannot Wait (ECW), Dubai Care et la Fondation Soprano, voudrait recruter des Sociétés de Construction pour exécuter des travaux de réhabilitation de salles de classe. L'objectif des travaux est d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et d'accroître les capacités d'accueil des écoles du milieu rural et urbain.

A cet effet, le **Ministère de l'Éducation Nationale**, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, lance cet avis d'appel à proposition afin de sélectionner des entreprises spécialisées dans le domaine de la construction et de la réhabilitation de infrastructures scolaires.

Les entreprises, enregistrées en Union des Comores, ayant des compétences dans le domaine de la construction et/ou de la réhabilitation de bâtiments, une expérience avérée et des références solides pour des prestations similaires sont invitées à déposer leur offre technique et financière au Ministère de l'Éducation Nationale au plus tard, **le lundi 17 août 2020 à 14h00**.

**Le présent dossier d'appel à proposition comprend trois (03) lots à savoir :**

	Nom de l'établissement	Nombre de salles	Iles
LOT 1	Bangoi-Kouni	5	NGAZIDJA
	Chezani	4	NGAZIDJA
	Mkazi	3	NGAZIDJA
	Mwembadjou	3	NGAZIDJA
LOT 2	Dasalama	2	NDZUANI
LOT 3	Hoani	2	MWALI
	NIOUMACHOI	4	MWALI
	SIRY ZIROUNDANI	6	MWALI

Chaque lot étant constitué de plusieurs sites à réhabiliter, ceux-ci peuvent être attribués à une ou plusieurs entreprises.

Il est rappelé cependant ce qui suit :

- Aucun soumissionnaire peut postuler pour deux lots maximums ;
- Une caution bancaire doit être soumise pour chaque lot ;
- Aucun site ne pourra être attribué à plusieurs entreprises.

Le dossier d'appel à proposition est à retirer, sans frais, au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, sis **Route de Beit Salam PO Box 97 à Moroni, Comores**.

La version électronique du dossier d'appel d'offres est aussi disponible sur le lien ci-dessous de United Nations Global Marketplace (UNGM): [www.ungm.org](http://www.ungm.org).

Il est impératif que les entreprises s'assurent qu'elles sont légalement constituées en Union des Comores et qu'elles honorent leurs obligations fiscales et sociales vis-à-vis de l'Etat Comorien avant de soumissionner pour ce marché.

Des visites guidées des sites avec les soumissionnaires potentiels qui auraient manifesté leur intention de soumissionner auront lieu selon le planning ci-dessous :

- \* **04 août 2020 à Ngazidja**
- \* **06 août 2020 à Mohéli**
- \* **10 août 2020 à Ndzuani**

**Pour ces visites, les soumissionnaires sont priés de bien vouloir confirmer leur présence au plus tard le 03 août 2020 à [akassimdjibaba@unicef.org](mailto:akassimdjibaba@unicef.org) avec copie obligatoire à [ssy@unicef.org](mailto:ssy@unicef.org). Des demandes d'informations complémentaires peuvent aussi leur être adressées jusqu'au 13 août 2020 à 17 heures.**



**Banga Pinah**  
Chef des Opérations

## FOOTBALL

## Même perturbé et ajourné, le Dtn reprendra son plan de relance

*Il est perspicace, patient et stratégique. Depuis le début de l'année, il tient le gouvernail de la direction technique nationale auprès de la Ffc. Il a élaboré une politique nationale de développement du football comorien, avec comme base l'encadrement technico-tactique, physique et psychologique des jeunes. Il, c'est l'homme de terrain, Ayouba Moussa, Dtn. Les difficultés sanitaires actuelles perturbent l'application de sa feuille de route, mais ne constituent pas un obstacle à sa concrétisation.*

**E**n l'absence du comité exécutif de la Fédération de Football des Comores (Ffc), attendus en septembre prochain, Ayouba Moussa, directeur technique national (Dtn), collabore avec Kanizat Ibrahim, patronne du Comité de Normalisation, et une équipe, soudée, solide et solidaire. Cette coopération, le Dtn l'a confirmé dans Comorosfootball-269 : « J'ai raffiné déjà mon plan d'action. Je l'ai remis au Comité de Normalisation pour la Ffc. Nous avons pris une avance considérable malgré la pandémie. L'arrivée tardive du coronavirus aux Comores

nous a aussi permis d'être actif sur les terrains ». Pour rappel, la mission principale de l'homme de terrain, Ayouba Moussa, c'est d'accompagner le football du pays dans toutes les catégories : depuis la base, en passant par le football féminin, jusqu'aux seniors. Entouré par des collaborateurs dévoués, il a organisé une série de rencontres de concertation, d'échange et de travail avec les pionniers de la discipline au niveau national. Au menu, l'introduction du football féminin dans le milieu éducatif.

Joint par téléphone, Attoumani Mohamadi Mdere, secrétaire général de la Fédération Comorienne de Sport scolaire et Universitaire (Fessu), suspecte une ingérence. « C'est une ingérence. Il convient de respecter la hiérarchie. Nous avons lancé un appel à toutes les fédérations sportives pour tisser une collaboration et promouvoir ensemble le sport scolaire. Hélas, seuls la natation et l'athlétisme ont répondu à l'invitation. Le dossier du football à l'école, sexes confondus, nous avons déjà ouvert un début de discussion avec le président de la Ffc sortant, Saïd Ali Saïd Athoumani. Ensemble, nous sommes convaincus que la Fessu est le grenier du



Ayouba Dtn de la FFC.

sport civil. La perspective d'introduire le football féminin à l'école est salutaire et bénéfique. Mais, il faut collaborer et échanger », dit-il. Le Dtn détaille ses actions : « On a déjà établi un questionnaire d'enquête pour faire un état de lieux et connaître les besoins des écoles de football et centres de formation ».

Ces unités pédagogiques et footballistiques, incontournables pour

l'encadrement suivi des académiciens, et de promoteurs des talents, constituent de véritables pépinières. Les accompagner, c'est rajeunir et renforcer les équipes et préparer des relèves de qualité pour les divers Cœlacanthes opérationnels, féminins, jeunes et seniors.

Bm Gondet

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



## AVIS D'APPEL A PROPOSITION N° LRFP\_2020\_9160171



L'offre ne sera considérée que si le numéro de l'appel à proposition figure sur les enveloppes correctement scellées.

**AVIS D'APPEL A PROPOSITION**  
Pour des travaux de réhabilitation de salles de classe en  
Union des Comores

Date d'émission : 27/07/2020  
Dépôt des offres au plus tard : 17/08/2020 à 14H00

Pour améliorer l'accès à l'éducation de base dans le primaire public, le gouvernement de l'Union des Comores, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et de ses partenaires Education Cannot Wait (ECW), Dubai Care et la Fondation Soprano, voudraient recruter un ou deux bureaux d'études pour l'assurance de qualités des travaux de réhabilitation d'écoles dans les trois Îles.

A cet effet, afin de réduire le temps consacré au processus de recherche et de sélection d'un bureau d'étude technique pour ses projets de Réhabilitation ou Construction d'Ecoles, le Bureau de l'UNICEF se propose de recourir à l'établissement d'un Contrat avec un opérateur local pour le contrôle, l'encadrement technique et l'assurance de la qualité de l'ensemble des travaux de génie civil réalisés par l'UNICEF.

Ce contrat de sept (7) mois s'étend sur une période de dix-sept mois découpés en deux phases :

\* **Phase 1 ou phase d'exécution** : il s'agit des cinq premiers mois consécutifs qui prendront effet dès la signature du contrat par les deux parties. Le BET engagé fera le suivi constant des travaux et la certification de la qualité des matériaux et de la mise en œuvre conformément aux règles de l'art et aux cahiers des charges.

\* **Phase 2 ou phase de suivi des travaux** : onze

(11) mois après la réception provisoire des travaux, le BET fera le suivi régulier des ouvrages pendant une période de deux mois qu'ils ne présentent aucun défaut pendant la période de garantie, dans le cas contraire la mission contraire notifiera les sociétés de construction adjudicataires du marché correspondant afin d'apporter les corrections nécessaires conformément aux règles de l'art et aux cahiers des charges.

Durant cette période, l'UNICEF s'engagera à utiliser l'expertise technique du Bureau d'Etudes Technique choisi sur la base des prix évalués au temps passé et autres dispositions prévues par le présent marché. Ce dernier s'obligera à être en mesure de fournir les services demandés durant la période couverte par le contrat.

**Le présent dossier d'appel à proposition comprend deux (02) lots à savoir :**

\* **Lot 1** : Les travaux de construction ou réhabilitation des EPP de Ngazidja et de Mwali ;

\* **Lot 2** : Les travaux de construction ou réhabilitation des EPP de Ndzuani.

**Les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres pour tous les deux Lots.**

Le dossier d'appel à proposition est à retirer, sans frais, au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Scientifique, sis Route de Beit Salam PO Box 97 à Moroni, Comores.

La version électronique du dossier d'appel d'offres est aussi disponible sur le lien ci-dessous de United Nations Global Marketplace (UNGM): [www.ungm.org](http://www.ungm.org).

Il est impératif que les entreprises s'assurent qu'elles sont légalement constituées en Union des Comores et qu'elles honorent leurs obligations fiscales et sociales vis-à-vis de l'Etat Comorien avant de soumissionner pour ce marché.

**Une session unique d'information des soumissionnaires potentiels qui auraient manifesté leur intention de soumissionner aura lieu le mardi, 04 août 2020 à 8h30 dans les bureaux de l'UNICEF sis à Hamramba- Moroni. Pour cette session, les soumissionnaires sont priés de bien vouloir confirmer leur présence au plus tard le 3 août 2020 à [akassimd-jibaba@unicef.org](mailto:akassimd-jibaba@unicef.org) avec copie obligatoire à [ssy@unicef.org](mailto:ssy@unicef.org). Des demandes d'informations complémentaires peuvent aussi leur être adressées jusqu'au 11 août 2020.**



**Banga Pinah,**  
Chef des Opérations



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche,  
de l'Environnement, de l'Aménagement du  
Territoire, de l'Urbanisme et du  
Transport Terrestre, chargé des Affaires Foncières

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



DON FIDA N° 2000001863 - PRÊT FIDA N° 2000001864 -  
DON ASAP N° 2000001862

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)



Programme d'Adaptation de  
l'Agriculture Paysanne (ASAP)

## Avis de recrutement d'un Responsable Administratif et Financier du projet PREFER

L'Union des Comores a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds Fiduciaire pour le Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) des fonds en vue de financer le projet « **Productivité des Exploitations Agricole Familiales et Résilience (PREFER)** » dont l'objectif global est d'améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et les moyens d'existence des populations rurales pauvres. Et dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PREFER, le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Transport Terrestre, chargé des Affaires Foncières souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le « **RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER** ».

### 1. QUALIFICATIONS ET APTITUDES :

- Être au moins titulaire d'un diplôme de master, (niveau BAC + 5) en comptabilité et gestion financière ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance et une bonne pratique des règles du système comptable OHADA (SYSCOHADA) ;
- Avoir au moins 10 années d'expériences dont 5 au moins à un poste de responsabilité similaire ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire du FIDA ou d'un autre bailleur de fonds ;
- Avoir une connaissance de la législation en vigueur aux Comores : actes uniformes OHADA, droit du travail, droit fiscal relatif aux impôts à retenir à la source sur les salaires, à l'exonération des taxes sur les équipements, fournitures, études et travaux, etc. ;
- Avoir une connaissance des finances publiques notamment des procédures de mobilisation des fonds de contrepartie (y compris les exonérations de taxes) ;
- Avoir une connaissance des logiciels de gestion financière et comptable des projets/programmes de développement : TOM2PRO ainsi que logiciels bureautiques : Word, Excel, PowerPoint ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais un atout ;
- Être de bonne moralité ;
- Avoir une conscience professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression avec des qualités d'écoute et de dialogue ;
- Avoir un esprit d'initiative et de rigueur dans les traitements des dossiers.

### 2. COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPOT :

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- Une Lettre de motivation rédigée et signée ;
- Un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère faisant

ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat ;

- Une copie légalisée des diplômes requis et autres attestations ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

**Les Termes de Référence (TDR) complets devront être retirés aux bureaux du Projet :**

- **Projet PREFER – UNCGP/URAT Ngazidja**, Ministère en charge de l'Agriculture, sis ex-CEFADER M'dé, BP 7575 Moroni, Tél. (+269) 773 26 62
- **Projet PREFER – URAT Anjouan**, sis à Hombo, Mutsamudu, Anjouan, tél. (+269) 771 41 26
- **Projet PREFER – URAT Mohéli**, sis à la Direction Régionale Production de Mohéli, Fomboni, Mohéli, tél. (+269) 772 16 81

**La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au plus tard le 06 août 2020 à 12h30mn.**

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **Recrutement d'un(e) (01) Responsable Administratif et Financier pour le compte du projet PREFER** » à l'adresse suivante :

- Projet PREFER – UNCGP, Ministère en charge de l'Agriculture, sis ex-CEFADER M'dé, BP 7575 Moroni, Tél. (+269) 773 26 62

### 3. LIEU D'AFFECTATION ET TYPE DE CONTRAT :

Le lieu d'affectation est le siège du projet PREFER sis ex-CEFADER M'dé avec des déplacements dans les zones d'intervention du projet dans les îles de Ngazidja, Anjouan et Mohéli.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

### 4. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT :

Le recrutement se déroulera en deux phases :

**Phase 1** : Présélection sur dossier y compris évaluation des CV en vue de la constitution d'une liste restreinte de candidats qualifiés

**Phase 2** : Entretien oral

**N.B. : Seuls les candidats ayant franchi la phase 1 seront contactés pour la phase suivante.**